

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES LANDES



VILLE DE DAX

E X T R A I T du

Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an DEUX MILLE SEIZE et le 28 AVRIL à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de DAX, convoqué le 22 AVRIL 2016, s'est réuni en séance publique dans la salle du CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Monsieur Gabriel BELLOCQ, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Elisabeth BONJEAN - M. le Dr Stéphane MAUCLAIR - Mme Christine BASLY-LAPEGUE - M. André DROUIN - Mme Anne SERRE - M. Jean-Pierre LALANNE - Mme Marie-Josée HENRARD - M. Serge BALAO - Mme Viviane LOUME-SEIXO - M. Francis PEDARRIOSSE, Adjoints - Mme Dominique DUDOUS - M. le Dr Philippe DUCHESNE - Mme Isabelle RABAUD-FAVEREAU - M. Bernard DUPOUY - Mme Régine LAGOUARDETTE - Mrs Bruno JANOT - Vincent NOVO - Mmes Béatrice BADETS - Axelle VERDIERE-BARGAOUI - Valériane ALEXANDRE - M. Bruno CASSEN - Mme France POUDENX - M. Eric DARRIERE - Mme Sarah DOURTHE - Mrs Grégory RENDE - Julien DUBOIS - Mme Marie-Constance BERTHELON - M. Christophe BARDIN

ABSENTS ET EXCUSES : M. Michel BREAN - Mmes Laure FAUDEMÉR - Géraldine MADOUNARI - Marianne BERQUE-MANSAS - Mrs Alexis ARRAS - Pascal DAGES

POUVOIRS :

- M. Michel BREAN donne pouvoir à M. Serge BALAO
- Mme Laure FAUDEMÉR donne pouvoir à Mme Anne SERRE
- Mme Géraldine MADOUNARI donne pouvoir à Mme Régine LAGOUARDETTE
- Mme Marianne BERQUE-MANSAS donne pouvoir à Mme Viviane LOUME-SEIXO
- M. Alexis ARRAS donne pouvoir à M. le Dr Philippe DUCHESNE
- M. Pascal DAGES donne pouvoir à M. Julien DUBOIS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Bruno CASSEN

OBJET : FESTIVAL DAX MOTORS N' BLUES 2016 : SUBVENTION

En partenariat avec la Ville de Dax, l'association Dax Motors n' Blues organisera son huitième festival du 08 au 10 juillet 2016 dans le Parc Théodore Denis.

La programmation artistique sera axée autour de la musique blues avec l'organisation d'une quinzaine de concerts, où se croisent artistes internationaux et groupes locaux. Des animations (stage, master class, exposition...) seront mises en oeuvre durant le festival.

Il est proposé de soutenir ce festival qui contribue à l'animation de la Ville, événement complémentaire de l'offre culturelle municipale et qui s'inscrit dans une démarche de valorisation d'une certaine esthétique musicale.

Le budget prévisionnel global de l'édition 2016 s'élève à 249 000 €. L'association a sollicité une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 €.

L'association sollicite également l'autorisation d'occuper le Parc Théodore Denis, des prestations des services techniques, la mise à disposition de matériel municipal et la rémunération des professeurs participant au concert rock symphonique pour un montant de 19 000 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif de la Ville, exercice 2016, article 6574.

**SUR PROPOSITION DE MADAME VALERIANE ALEXANDRE, CONSEILLERE
MUNICIPALE
APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITE,**

ATTRIBUE une subvention de fonctionnement d'un montant de 22 000 € à l'association Dax Motors n' Blues pour la 8ème édition de son festival,

ATTRIBUE une subvention en nature d'un montant de 19 000 € à l'association Dax Motors n' Blues,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs 2016 avec l'Association Dax Motors n' Blues et tout document se rapportant à ce dossier.

*Identifiant Unique (A.R. Sous-Prefecture)
040-214000887-20160428-5-DE*

**DELIBERE EN SEANCE,
Les jours, mois et an que dessus,
Suivent les signatures au registre
POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,**

**Gabriel BELLOCQ
Conseiller départemental des
Landes**

Affichée le : 29 Avril 2016

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat ».